L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 23 MAI

Compagnie d'Assurance de l'UNION.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dixième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié conformément à la loi et à sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1867.

Primes sur les risques d'incendie	$114,150 97
" " " des rivières	35,866 30
" " " de mers	52,659 22
Risques non expirés le 30 avril 1866	39,047 12
	$241,723 60
En outre, primes remboursées	3,547 79
	$237,204 81
MONTANT DES PRIMES	
Pertes payées dans l'année :	
Pertes par l'incendie	$44,707 37
Pertes sur les rivières	30,268 38
Pertes sur les mers	33,462 77
Total des pertes	99,368 72
Re-assurances	8,037 17
Dépenses, intérêts des scrip, profits et pertes, escompte, et intérêts	19,129 17
Taxes et revenu intérieur	7,383 43
Ingt et vingt-cinq pour cent remboursés	51,164 48
Réservé pour risques non expirés	33,941 91 — 220,434 88
BÉNÉFICE NET	$37,500 03

Actif de la Compagnie est comme suit :

Liste de capital	$ 97,500 00
Prêts garantis par hypothèque	18,227 00
Prêts garantis	38,565 38
Billets à recevoir pour primes	30,140 45
Actions, bons et autres valeurs	145,097 25
Propriétés foncières	17,177 40
Comptes individuels sur primes	30,657 72
En caisse	46,739 71
Scrips d'autres compagnies	1,545 00
	388,450 61

Le susdit tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 3 mai, 1867.

B. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de quinze piastres par action en faveur des actionnaires. Le dit dividende sera porté au crédit d'actions non payées.

Il est en outre résolu de payer aux porteurs, à partir de cette date, SIX pour cent d'intérêt sur les certificats (non encore payés) de scrip.

La Compagnie continue d'assurer, aux taux courants de prime, contre les dangers des mers, des rivières, contre les pertes et les avaries occasionnées par l'incendie, et remboursa 25 pour cent comptant aux personnes qui se font assurer.

—DIRECTEURS—

J. H. Eimer,	B. Saloy,
A. Ghiapella,	L. F. Générès,
R. W. Ogden,	W. S. Schmidt,
R. W. Adams,	C. Kohn,
J. J. Fernandez,	J. A. Seignouret,
A. Conin,	Jas. J. Adams,
J. Goldstein,	Victor Burthe,
C. Bianchin.	

3 mai—1m

Compagnie d'Assurance Germania de la Nlle-Oriéans.

PREMIER ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1867	182,343 66
Primes d'incendie	127,808 96
Primes de mer	46,816 32
Primes de rivières	10,740 77 — 182,343 66
Moins—Primes remboursées	2,245 60
Montant net reçu pour risques non expirés	35,425 55 — 37,670 95
Montant net des primes	144,672 15
Pertes payées	
Pertes par l'incendie	36,215 56
Pertes sur mer	22,852 20
Pertes sur les rivières	2,005 02
Re-assurances	51,121 78
Dépenses, intérêt	6,809 50
Dépenses, intérêt	25,148 67
Taxe et souscriptions	4,740 92
20 et 25 opé d'escompte	37,013 13 — 124,634 20
Bénéfice net	20,219 95

Réactif de la Compagnie est comme suit :

Billets pour actions	240,500 00
Effets	1,332 65
Dû par comptes individuels	16,319 52
Prêts sur garantie, sur demande	37,850 00
Prêts sur hypothèque	20,864 30
Garanties des Etats-Unis	15,700 00
En caisse	22,367 61 — 355,043 28

Un tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

[Signé] E. MAIER, Secrétaire. D. MICHEL, Président.

Assermenté et signés, pardevant moi, ce 13 avril A. D. 1867.

[Signé] G. H. BRAUGHN,

Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Le 11 du courant, à une réunion des Directeurs, le résolu qu'il soit payé un dividende de trois pour cent sur le capital payé ou $10 par action, est déclaré et sera porté au crédit des billets d'actions non encore payés.

E. MAIER, Président.

C. T. FORSTER, Vice-Président.

E. MAIER, Secrétaire.

—Directeurs :

J. H. Eimer,	F. Wintz,
W. S. Schmidt,	H. F. Klumpp,
F. A. Leilog,	C. T. Forster,
A. Brahn,	F. Frob,
H. Zahrnhier,	H. W. Schwartz,
Thos. Scherr,	Auguste Koenig,
Chas. Loeffler,	L. F. Berge,
Julius Hoerner,	F. Rickert,

H. Blanck,
Charles Bendix,
D. Michel,
G. H. Kartenbleck
E. Claran.

13 avril—1m(1)

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Total des primes de l'année expirée le 28 février 1867	$888,139 28
Savoir : Primes d'incendie	$603,776 85
Primes de mer	201,272 23
Primes de rivières	252,974 46 — $888,139 13
En outre, primes remboursées	$ 4,313 16
En moins, primes non expirées	40,384 00
	$ 44,797 16
Montant net des primes	$843,439 99
Pertes payées	
Pertes par l'incendie	$140,352 60
Pertes sur mer	15,892 20
Pertes sur les rivières	304,175 38
	$456,517 20
Réassurances	30,364 33
Dépenses, taxes, intérêts, escompte, etc.	56,273 87
Escompte au jour de scrip	77,779 26
	$620,934 66
Bénéfice net	$222,505 33

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Plus value propriétés foncières	$238,500 52
Place en bon change sur propriétés foncières	53,262 30
Place en bons de ville et autres	22,320 00
Plus value actions de banque et autres	111,865 00
Place en actions de la Compagnie d'Assurance	41,727 00
Prêts sur garanties	32,150 00
Effets	34,956 07
Primes en voie de perception	161,638 31
En caisse	162,066 01
	$858,485 31

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. F. ROUX, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 19 mars 1867.

PAUL W. COLLENS,

Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende scrip de trente pour cent sur le montant net des primes de l'année expirée le 28 février 1867, ou, pour ce dividende, il sera émis des certificats à partir du lendemain de ce jour.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai 1867, aux porteurs de ces certificats, six pour cent d'intérêt sur tous ces certificats de dividende non encore payés.

CHAS BRIGGS Président.

A. CARRIERE, Vice-Président.

J. F. ROUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Charles Briggs,	A. E. Montgomery,
Ant. Carriere,	Chas. Weisham,
Geo. A. Pavillik,	A. Leo.
Maurice Fisher,	Frank Williams,
E. Bender,	Thomas Byrne,
Chas. Leblanc	John Thornhill,
John J. Maxwell,	W. A. Violett,
F. A. Gerard,	D. Penny,
Alfred Kaerr,	Hugh Mcdonald,
A. Fernandez,	Maxime J. Fabre,
Geo. W. Smith,	Wm. H. Plaskett,
E. F. Rice-Amoyot	Henry H. Hyman,
Geo. W. Hyman,	John H. Wells,
Arch'd Montgomery,	J. B. Elaire,
Henry J. Venn,	George Foster,
E. Mora, sen.	Andrew Stewart,

21 mars—1y* J. S. Poblet

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Oriéans.

Nlle-Orléans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866.

Primes d'incendie	$352,181 71
Primes de mer	1,000,000 00
Primes de rivières	188,349 19 — $1,540,530 90
Montant des primes expirées	386,651 44
Pertes payées et embrouées	
Pertes d'incendie	$24,425 00
Pertes de mer	72,045 00
Pertes de rivières	209,365 00
Réassurances payées en lieu de scrip	20,000 00
Pertes payées	35,197 24
Réassurances payées	25,209 31
Profit et pertes, dépenses, et intérêts, loyers, escompte en moins, ba	149,169 69 — 535,411 24
Bénéfice net	$ 537,761 20
Montant des primes participant au divis. année scrip	434,711 00
L'actif de la Compagnie est comme suit :	
Billets garantis par hypothèques	$ 25,000 00
Billets garantis par délégation	22,324 41
Effets	28,168 00
Propriétés foncières	25,000 00
Placé en bons de ville	20,000 00
Placé en actions de banques	20,000 00
Placé en actions de scrip, compte de scrip	20,000 00
Compagnie de Bay Dock Valette	1,000 00
Primes en voie de perception	161,638 31
En caisse	207,600 10
	$542,130 81

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS ANDERSON, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Le Conseil propose un dividende de 6 pour cent comptant, sur tous les certificats non payés, à partir du dividende hors de la Compagnie, et 6 pour cent d'intérêt sur tous les certificats de dividende hors de la Compagnie, à partir du dividende hors de la Compagnie.

THOMAS ANDERSON, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la charte la Compagnie publie l'état suivant :

Montant des primes non expirées en 1865	$ 99,294 00
Primes dans l'année expirée le 31 décembre 1866	
Sur les risques d'incendie	$297,125 26
Sur les risques de mer	3,020 74
Sur les risques de rivières	64,987 63 — 365,033 64
Total des primes	$464,327 64
En moins : Primes non expirées le 31 décembre 1866	$101,020 00
Primes remboursées	3,536 42 — 104,556 42
Toto des primes	$359,771 22
Pertes : Sur les risques d'incendie	$ 92,773 03
Sur les risques de mer	3,876 00
Sur les risques de rivière	35,552 26 — 132,201 29
Taxes	$219,246 93
Réassurances	3,876 00
Dépenses générales, comptes de scrip	12,730 77
Quarant de scrip	34,097 96 — 262,473 13
Bénéfice net	$ 94,098 9

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets garantis par hypothèques	$120,304 92
Primes en voie de perception	63,800 00
Sous-comptes, compte de bons de ville	26,400 00
Placé en actions de la Compagnie de Gas	37,700 00
Placé en actions de la Compagnie de Chemin de Fer de la Nlle-Orléans	3,900 00
Scrips de compagnie d'assurance mut. ville	79,725 00
Compagnie de Bay Dock Navigation	1,000 00
Propriété foncière	6,414 64
Compagnie Valette Dry Dock	10,000 00
En caisse	37,178 13 — 386,213 17
Primes non encaissées	$ 6,800 00
Sous-comptes, compte de scrip	36,777 20
Réclamations non réglées	7,856 00 — 51,433 20
	$437,972 37

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans. Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on en convienne que aujourd'hui le 1 février 1867, devant moi, soussigné, Juge de paix dans et pour la susdite paroisse, se sont présentés, John Pemberton, président, et Paul Coulens, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Mantlands, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.

A. P. POUECHET, Secrétaire.

Ainsi reçu et signé devant moi, ce jour, 1 mai 1867.

PAUL COLLENS,

Troisième Juge de paix.

a une nouvelle des Directeurs, tenue le 5 juin 1866, a été résolu de déclarer un dividende, en scrip, de QUARANTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel les certificats de scrip seront émis à compter du 1 juillet prochain. Il a été aussi résolu de payer, au second lundi de juillet prochain, six pour cent d'intérêt sur tous ces certificats de scrip non encore payés.

JOHN PEMBERTON, Président.

A. P. POUECHET, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

John Pemberton,	A. P. Duparmon,
Pierre Foote,	Edward Richard,
Chas. Sagory,	Jas. Lewis,
W. J. Kenny,	J. Morgan Ro.
J. J. Parsons	L. F. Gaudet,
M. Pain	

PHOSPHATE DE FER DE LERAS DOCTEUR ÈS SCIENCES

Il n'existe pas de médicament ferrugineux, aussi remarquable que le Phosphate de fer liquide de Leras, docteur ès sciences, ainsi toutes les sommités médicales du monde entier, l'ont-elles adopté avec un empressement sans égal, dans les annales de la science. Les *pâles couleurs, maux d'estomac, digestions pénibles, anémie, convalescences difficiles, dys ortiques, pertes blanches, l'irrégularité de la menstruation chez les dames*, les *fièvres pernicieuses*, l'appauvrissement du sang, le *lymphatisme* sont guéris ou modérés par cet excellent composé reconnu le conservateur par excellence de la santé, le préservatif certain des épidémies et déclaré supérieur dans les hôpitaux et par les académies, à tous les ferrugineux connus. C'est le seul qui convienne aux estomacs délicats, qui ne provoque pas de constipation et le seul aussi qui ne noircit pas la bouche ni les dents.

PLUS D'HUILE DE FOIE DE MORUE! SIROP DE RAIFORT IODÉ. GRIMAULT & Cie PHARMACIENS A PARIS

Le plus puissant *dépuratif végétal* connu, le meilleur succédané de l'huile de foie de morue et la plus remarquable médicateur des humeurs est, de l'avis de toutes les Facultés, le Sirop de Raifort Iodé de MM. GRIMAULT et Cie, *pharmaciens de S. A. I. le prince Napoléon*. Demandez le prospectus de cet excellent médicament! vous y verrez les suffrages les plus honorables de tous les grands médecins de Paris. Par suite de son usage, vous serez certain de guérir ou de modifier les affections les plus graves de la poitrine; de détruire chez vos enfants, même les plus jeunes et les plus délicats, le germe des affections lymphatiques et scrofuleuses, l'engorgement des glandes disparaîtra, la pâleur, la mollesse des chairs et la faiblesse de constitution feront place à la santé, la vigueur et l'appétit. Les grandes personnes ayant un vice, une âcreté dans le sang, une maladie de peau, des boutons, démangeaisons, provenant soit d'hérédité, soit des funestes conséquences des maladies secrètes, obtiendront rapidement un soulagement immédiat, car il n'y a pas de Rob, de Salsapareille et de dépuratif qui approchent de l'efficacité du *Sirop de Raifort iodé*.

ÉLIXIR DIGESTIF DE PEPSINE. GRIMAULT & Cie PHARMACIENS A PARIS

La Pepsine est la plus remarquable et la plus récente des découvertes scientifiques, elle possède la propriété de faire digérer les aliments, sans aucune fatigue pour l'estomac et les intestins: sous son influence les *nausées digestives, les douleurs, pituite, renvois de gaz, inflammation de l'estomac et des intestins* cessent presque par enchantement. Les *gastrites et gastralgies* les plus rebelles sont modifiées rapidement, et les *migraines et maux de tête* provenant des mauvaises digestions disparaissent aussitôt. Les dames seront heureuses d'apprendre que sous son influence, les vomissements auxquels elles sont sujettes au commencement de chaque grossesse disparaissent, et les vieillards et convalescents y trouveront l'élément réparateur de leur estomac et la conservation de leur vie et leur santé.

MALADIES DE POITRINE SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX. GRIMAULT & Cie PHARMACIENS A PARIS

Depuis des siècles, médecins et savants cherchaient un médicament qui pût guérir les maladies de poitrine, et toutes les recherches avaient été jusqu'à présent sans succès.

Mais des travaux récemment communiqués à l'Académie de médecine de Paris et les plus sérieuses expériences faites à l'hôpital Brompton, de Londres, spécialement consacré aux traitements de la phthisie, ont démontré que cette terrible maladie, quand elle n'était pas arrivée à sa dernière période, trouvait un spécifique puissant dans le Sirop d'hypophosphite de chaux.

Les *toux, rhumes, catarrhes, bronchite, grippe* et coqueluche, cèdent aussi rapidement à l'emploi de ce sirop, et les asthmatiques trouveront en lui un élément certain de guérison.

On recommande aux malades de faire usage en même temps des délicieuses Pastilles pectorales au suc de laitue et au laurier cerise, de MM. Grimault et Cie. Cet excellent bonbon se compose des deux substances les plus calmantes, et en même temps les plus inoffensives de la matière médicale, et ne contient pas d'opium.

INJECTION ET CAPSULES VÉGÉTALES DU MATICO. GRIMAULT & Cie PHARMACIENS A PARIS

Nouveau traitement exclusivement végétal, préparé avec les *feuilles de Matico, arbre du Perou*, pour la guérison rapide et infaillible de la gonorrhée et écoulements de toute nature, sans craindre aucune des rétrécissements du canal ou de l'inflammation des intestins. La plupart des médecins de Paris ont renoncé, des son apparition, à tous les autres médicaments. L'injection s'emploie au début de l'écoulement, et ne provoque ni douleurs ni cuissons; les *Capsules* dans tous les cas où l'on préfère les médicaments internes et surtout dans ceux chroniques et intétérés, qui ont résisté aux préparations de copahu, cubèbes et autres injections à base métallique, qui sont toutes dangereuses. L'emploi simultané de ces deux produits constitue une médication très-active.

PILULES AUX HYPOPHOSPHITES DE HOOG

Pharmacien, 2, rue Castiglione, Paris.

Les expériences faites dans les différents hôpitaux de Paris et de Londres ont démontré l'action incontestable des Hypophosphites en général. Les travaux personnels de M. Hoog, approuvés par un grand nombre de médecins, ont confirmé la supériorité des Hypophosphites à bases triples de chaux, quinine et manganèse. L'emploi de ces Pilules se trouve indiqué dans les affections qui dépendent de l'affaiblissement des fonctions de la vie animale, et notamment dans les cas de pauvreté du sang, rachitisme, scrofule, maladie de poitrine, névralgies, chloroses ou pâles couleurs, prostration, épuisement chez les femmes enceintes et chez les nourrices, diarrhées opiniâtres, spermatorrhée, fièvres intermittentes et jaunes des pays marécageux, etc., etc.

Note. Les Pilules aux Hypophosphites sont prises avec avantage en même temps que l'huile de foie de morue.

NE SE VENDENT QU'EN FLACON TRIANGULAIRE

Prix : Le flacon de 100 Pilules, 5 fr. — Le flacon de 50 Pilules, 3 fr.

Avec instructions

Dépôts : à la *Nouvelle-Orléans*, chez M. Dufrenge, droguiste; M. Louis Castel, rue Royale; pharmacies, à *New-York*, chez MM. John Milhan et Sis, pharmaciens, 183, Broadway; à *Mexico*, chez M. Santa-Maria Du, droguiste; à *la Havane*, chez M. Henri Lourbeneering, et dans toutes les pharmacies de l'Etranger.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la charte la Compagnie publie l'état suivant :

Montant des primes non expirées en 1865	$ 99,294 00
Primes dans l'année expirée le 31 décembre 1866	
Sur les risques d'incendie	$297,125 26
Sur les risques de mer	3,020 74
Sur les risques de rivières	64,987 63 — 365,033 64
Total des primes	$464,327 64
En moins : Primes non expirées le 31 décembre 1866	$101,020 00
Primes remboursées	3,536 42 — 104,556 42
Toto des primes	$359,771 22
Pertes : Sur les risques d'incendie	$ 92,773 03
Sur les risques de mer	3,876 00
Sur les risques de rivière	35,552 26 — 132,201 29
Taxes	$219,246 93
Réassurances	3,876 00
Dépenses générales, comptes de scrip	12,730 77
Quarant de scrip	34,097 96 — 262,473 13
Bénéfice net	$ 94,098 9

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets garantis par hypothèques	$120,304 92
Primes en voie de perception	63,800 00
Sous-comptes, compte de bons de ville	26,400 00
Placé en actions de la Compagnie de Gas	37,700 00
Placé en actions de la Compagnie de Chemin de Fer de la Nlle-Orléans	3,900 00
Scrips de compagnie d'assurance mut. ville	79,725 00
Compagnie de Bay Dock Navigation	1,000 00
Propriété foncière	6,414 64
Compagnie Valette Dry Dock	10,000 00
En caisse	37,178 13 — 386,213 17
Primes non encaissées	$ 6,800 00
Sous-comptes, compte de scrip	36,777 20
Réclamations non réglées	7,856 00 — 51,433 20
	$437,972 37

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans. Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on en convienne que aujourd'hui le 1 février 1867, devant moi, soussigné, Juge de paix dans et pour la susdite paroisse, se sont présentés, John Pemberton, président, et Paul Coulens, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Mantlands, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.

A. P. POUECHET, Secrétaire.

Ainsi reçu et signé devant moi, ce jour, 1 mai 1867.

PAUL COLLENS,

Troisième Juge de paix.

a une nouvelle des Directeurs, tenue le 5 juin 1866, a été résolu de déclarer un dividende, en scrip, de QUARANTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel les certificats de scrip seront émis à compter du 1 juillet prochain. Il a été aussi résolu de payer, au second lundi de juillet prochain, six pour cent d'intérêt sur tous ces certificats de scrip non encore payés.

JOHN PEMBERTON, Président.

A. P. POUECHET, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

John Pemberton,	A. P. Duparmon,
Pierre Foote,	Edward Richard,
Chas. Sagory,	Jas. Lewis,
W. J. Kenny,	J. Morgan Ro.
J. J. Parsons	L. F. Gaudet,
M. Pain	

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, Nlle-Orléans, Rue de Chartres, No. 41.

QUATRIEME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1866, savoir :

Sur les risques d'incendie	$281,336 30
Sur les risques de mer	83,166 66
Sur les risques de rivières	358,481 64 — $722,984 64
Risques non expirés le 31 déc.	$450,481 64
Primes remboursées	23,243 00 — 473,724 64
	249,259 99
A déduire :	
Risques non expirés le 31 déc. '65	$64,552 99
Primes remboursées le 31 déc. '65	5,097 16 — 69,650 15
	179,609 84
Montant net des primes le 31 déc. '66	$651,342 20
Pertes payées dans l'année précédente :	
Sur les risques d'incendie	$46,277 15
Sur les risques de mer	42,519 40
Sur les risques de rivière	208,121 65 — 295,918 22
Réassurances	4,397 50
Quinze vingt et vingt-cinq pour cent d'escompte de primes	106,360 41
Dépenses, taxes, profits et pertes, escompte et intérêt en moins	69,000 00
	475,676 13
Montant net des primes	$175,666 07
Montant net des primes partiellement payées	44,710 00
	$221,342 20
Montant net des primes partiellement payées	168,388 14
Bénéfice net	$53,953 86

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets garantis par hypothèques	$285,489 27
Propriétés foncières	147,001 31
Billets garantis par délégation	88,313 75
Actions de la Banque	34,527 15
Actions de la Banque	110,000 00
Actions de la Banque	110,000 00
Actions de la Banque	119,177 44
Actions de la Banque	110,000 00
Actions de la Banque	110,000 00
Actions de la Banque	110,000 00